

Année 2024-2025

Sessions 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier :

Le jury de l'examen de capacité de première année pour l'année universitaire 2024-2025 est ainsi constitué :

Maître de Conférences	Jean	GARRIGUE
Maître de Conférences	Lauriane	ALEM
Maître de Conférences	Morgan	BRIAND

Article 2

Monsieur Jean Garrigue est désigné président du jury.

A Paris, le vendredi 29 novembre 2024



Le Président
Stéphane BRACONNIER

Année 2024-2025

Sessions 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier :

Le jury de l'examen de capacité de première année pour l'année universitaire 2024-2025 est ainsi constitué :

Professeur des universités	Frédéric	ZUMER
Maître de Conférences	Lydie	DAUXERRE
Maître de Conférences	Guillaume	LEROY
Maître de Conférences	Estelle	STOCKLI
Maître de Conférences	Morgane	BRIAND
Maître de Conférences	Guillaume	LEROY

Article 2

Madame Lydie DAUXERRE est désignée présidente du jury.

A Paris, le vendredi 29 novembre 2024


Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2ème année de licence de droit classique équipe 1 est composé comme suit :

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Monsieur Nicolas CORNU-THENARD Professeur d'Université
Monsieur Olivier DESCAMPS Professeur d'Université
Madame Charlotte DUBOIS Professeur d'Université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'Université
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Madame Sophie DEMARE-LAFOND Professeur d'Université
Madame Anastasia ILIOPOULOU Professeur d'université
Madame Jennifer MERCHANT Professeur d'université
Monsieur Laurent PFISTER Professeur des universités
Monsieur Bertrand SEILLER Professeur d'Université
Madame Juliette RINGEISEN-BIARDEAUD, Maître de conférences
Madame Agnès GRANCHET Maître de conférences
Madame Suhasini VINCENT, Maître de conférences
Monsieur Justin BEPLATE Maître de conférences
Monsieur Thimoté LEGENT Professeur agrégé
Madame Louise JACOB Professeur agrégé
Madame Astrid MASSET Professeur agrégé
Monsieur Pascal CUDICIO Professeur certifié
Monsieur Ekow ACQUAH Professeur agrégé

Article 2

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER, Professeur d'Université est désigné président du jury

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de licence de droit parcours droit français et espagnol est composé comme suit :

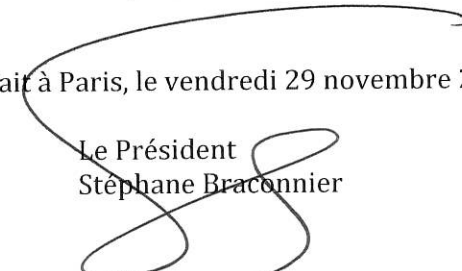
Monsieur Pierre-Yves GAUTIER Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Monsieur Nicolas CORNU-THENARD Professeur d'Université
Monsieur Olivier DESCAMPS Professeur d'Université
Madame Charlotte DUBOIS Professeur d'Université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'Université
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Madame Sophie DEMARE-LAFOND Professeur d'Université
Madame Anastasia ILIOPOULOU Professeur d'université
Madame Jennifer MERCHANT Professeur d'université
Monsieur Laurent PFISTER Professeur des universités
Monsieur Bertrand SEILLER Professeur d'Université
Madame Juliette RINGEISEN-BIARDEAUD, Maître de conférences
Madame Agnès GRANCHET Maître de conférences
Madame Suhasini VINCENT, Maître de conférences
Monsieur Justin BEPLATE Maître de conférences
Monsieur Thimoté LEGENT Professeur agrégé
Madame Louise JACOB Professeur agrégé
Madame Astrid MASSET Professeur agrégé
Monsieur Pascal CUDICIO Professeur certifié
Monsieur Ekow ACQUAH Professeur agrégé

Article 2

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER, Professeur d'Université est désigné président du jury

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président
Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de licence de droit parcours droit français et italien

est composé comme suit :

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Monsieur Nicolas CORNU-THENARD Professeur d'Université
Monsieur Olivier DESCAMPS Professeur d'Université
Madame Charlotte DUBOIS Professeur d'Université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'Université
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Madame Sophie DEMARE-LAFOND Professeur d'Université
Madame Anastasia ILIOPOULOU Professeur d'université
Madame Jennifer MERCHANT Professeur d'université
Monsieur Laurent PFISTER Professeur des universités
Monsieur Bertrand SEILLER Professeur d'Université
Madame Juliette RINGEISEN-BIARDEAUD, Maître de conférences
Madame Agnès GRANCHET Maître de conférences
Madame Suhasini VINCENT, Maître de conférences
Monsieur Justin BEPLATE Maître de conférences
Monsieur Thimoté LEGENT Professeur agrégé
Madame Louise JACOB Professeur agrégé
Madame Astrid MASSET Professeur agrégé
Monsieur Pascal CUDICIO Professeur certifié

Article 2

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER, Professeur d'université est désigné président du jury

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024



Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de licence de droit parcours juriste européen est composé comme suit :

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER Professeur d'Université
Monsieur Bertrand SEILLER Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Monsieur Nicolas MOLFESSIS Professeur d'université
Monsieur Benoît PLESSIX Professeur d'université
Madame Christina KOTT Maître de conférences
Monsieur Ekow ACQUAH Professeur agrégé

Article 2

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER, Professeur d'Université est désigné président du jury

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de licence de droit parcours droit français et allemand-Bermupa

est composé comme suit :

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Monsieur Nicolas CORNU-THENARD Professeur d'Université
Monsieur Olivier DESCAMPS Professeur d'Université
Madame Charlotte DUBOIS Professeur d'Université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'Université
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Madame Sophie DEMARE-LAFOND Professeur d'Université
Madame Anastasia ILIOPOULOU Professeur d'université
Madame Jennifer MERCHANT Professeur d'université
Monsieur Laurent PFISTER Professeur d'université
Monsieur Bertrand SEILLER Professeur d'Université
Madame Juliette RINGEISEN-BIARDEAUD, Maître de conférences
Madame Agnès GRANCHET Maître de conférences
Madame Suhasini VINCENT, Maître de conférences
Monsieur Justin BEPLATE Maître de conférences
Monsieur Eric MARTIN Maître de conférences
Monsieur Thimoté LEGENT Professeur agrégé
Madame Astrid MASSET Professeur agrégé
Monsieur Ekow ACQUAH Professeur agrégé
Monsieur Pascal CUDICIO Professeur certifié

Article 2

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER, Professeur d'université est désigné président du jury

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université
Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2ème année de licence droit économie-gestion cursus droit

Sont composés comme suit :

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Madame Charlotte DUBOIS Professeur d'Université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'Université
Monsieur Nicolas MOLFESSIS Professeur d'université
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Monsieur Bertrand SEILLER Professeur d'Université
Madame Suhasini VINCENT, Maître de conférences

Article 2

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER, Professeur d'Université est désigné président du jury

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université
Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de la licence de droit parcours BLOMET est composé comme suit :

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Monsieur Bertrand SEILLER Professeur d'Université

Article 2

Monsieur Pierre-Yves GAUTIER, Professeur d'Université est désigné président du jury

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université
Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

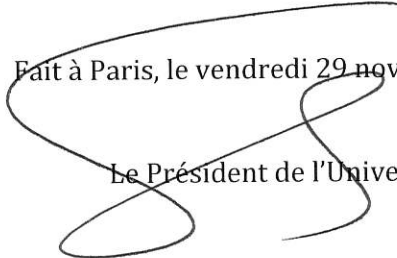
Le jury de l'examen de 2^{ème} année de licence de droit classique équipe 2 est composé comme suit :

Monsieur Nicolas MOLFESSIS Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Nicolas CORNU-THENARD Professeur d'Université
Monsieur Olivier DESCAMPS Professeur d'Université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'Université
Madame Sophie DEMARE-LAFONT Professeur d'Université
Madame Agathe LEPAGE Professeur d'université
Madame Anastasia ILIOPOULOU Professeur d'Université
Madame Jennifer MERCHANT Professeur d'Université
Monsieur Benoît PLESSIX Professeur d'Université
Monsieur Justin BEPLATE Maître de conférences
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Madame Agnès GRANCHET Maître de conférences
Madame Juliette RINGEISEN-BIARDEAUD Maître de conférences
Madame Suhasini VINCENT, Maître de conférences
Monsieur Ekow ACQUAH Professeur agrégé
Madame Louise JACOB Professeur agrégé
Monsieur Thimoté LEGENT Professeur agrégé
Madame Astrid MASSET Professeur agrégé
Monsieur Pascal CUDICIO Professeur certifié

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1. Monsieur Benoît PLESSIX, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024



Le Président de l'Université

Année universitaire 2024-2025

Sessions 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de double licence de Droit-Histoire de l'art cursus droit

est composé comme suit :

Monsieur Nicolas MOLFESSIS Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'Université
Madame Sophie DEMARE-LAFONT Professeur d'Université
Madame Agathe LEPAGE Professeur d'université
Monsieur Benoît PLESSIX Professeur d'Université
Monsieur Justin BEPLATE Maître de conférences
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Madame Agnès GRANCHET Maître de conférences
Monsieur Eric MARTIN Maître de conférences
Monsieur Justin BEPLATE Maître de conférences

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'Université est désigné président du jury pour la session 1. Monsieur Benoît PLESSIX, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de double licence de droit -histoire cursus droit

est composé comme suit :

Monsieur Nicolas MOLFESSIS Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'Université
Madame Sophie DEMARE-LAFONT Professeur d'Université
Madame Agathe LEPAGE Professeur d'université
Madame Anastasia ILIOPOULOU Professeur d'Université
Madame Jennifer MERCHANT Professeur d'Université
Monsieur Benoît PLESSIX Professeur d'Université
Monsieur Justin BEPLATE Maître de conférences
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Monsieur Eric MARTIN Maître de conférences
Monsieur Ekow ACQUAH Professeur agrégé
Madame Louise JACOB Professeur agrégé

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'Université est désigné président du jury pour la session 1. Monsieur Benoît PLESSIX, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université

Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de double licence de droit-science cursus droit

est composé comme suit :

Monsieur Nicolas MOLFESSIS Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'Université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'Université
Madame Agathe LEPAGE Professeur d'université
Monsieur Benoît PLESSIX Professeur d'Université
Monsieur Justin BEPLATE Maître de conférences
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Monsieur Eric MARTIN Maître de conférences
Monsieur Ekow ACQUAH Professeur agrégé
Madame Louise JACOB Professeur agrégé
Monsieur Thimoté LEGENT Professeur agrégé
Monsieur Pascal CUDICIO Professeur certifié

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'Université est désigné président du jury pour la session 1. Monsieur Benoît PLESSIX, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université

Stéphane Braconnier



Année universitaire 2024-2025

Sessions 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de double licence de droit et études interculturelles cursus droit

est composé comme suit :

Monsieur Nicolas MOLFESSIS Professeur d'Université
Monsieur Martin COLLET Professeur d'Université
Madame Marie-Laure COQUELET Professeur d'université
Madame Sophie DEMARE-LAFONT Professeur d'université
Monsieur Edouard DUBOUT Professeur d'université
Madame Anastasia ILIOPOULOU Professeur d'université
Madame Agathe LEPAGE Professeur d'université
Mme Jennifer MERCHANT Professeur d'université
Monsieur Benoît PLESSIX Professeur d'Université
Monsieur Maxime CORMIER Maître de conférences
Monsieur Eric MARTIN Maître de conférences

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'Université est désigné président du jury pour la session 1. Monsieur Benoît PLESSIX, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la deuxième année de licence de science politique est composé comme suit :

Président du jury Professeur d'Université	Jean-Vincent	HOLEINDRE
Professeur d'Université	Patrick	SAVIDAN
Professeur d'Université	Martin	COLLET
Professeur d'Université	Géraldine	MUHLMANN
Professeur d'Université	Bertrand	SEILLER
Professeur d'Université	Yves	SUREL
Maître de Conférences	Thomas	EHRHARD
Maître de Conférences	Agnès	GRANCHET
Maître de Conférences	Kim	HUYNH-BESANCENOT
Maître de Conférences	Delphine	LAGRANGE
Maître de conférences	Julie	BAILLEUX
Maître de conférences	Natacha	GALLY
Maître de conférences	Elodie	DJORDJEVIC-LABBAL

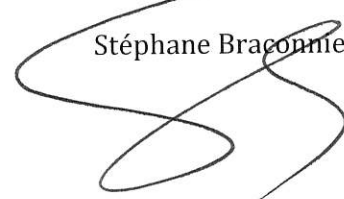
Article 2

Monsieur le Professeur Jean-Vincent HOLEINDRE est désigné Président du jury.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024

Le Président de l'Université

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1
ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de Deuxième année *de double licence Histoire et Médias cursus médias* est ainsi constitué :

Professeur d'université	D'ALMEIDA	Fabrice
Professeur d'université	MEADEL	Cécile
Professeur d'université	LEGAVRE	Jean-Baptiste
Professeur d'université	MATTELARD	Tristan
Professeur d'université	MERCIER	Arnaud
Professeur d'université	CHAMBAT-HOUILLO	Marie-France
Professeur d'université	NOEL	Sophie
Professeur d'université	CORNU-THENARD	Nicolas
Professeur d'université	BADOUARD	Romain
Maitre de Conférences	BOTERO GARCIA	Nataly
Maitre de Conférences	GRANCHET	Agnès

Article second :

Monsieur le Professeur Fabrice D'ALMEIDA est désigné Président du jury.

A Paris,
vendredi 29 novembre 2024

Stéphane BRACONNIER



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **deuxième année du Diplôme Universitaire de Civilisation et Droit Allemand** pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Maître de Conférences
Maître de langues

KOTT
FRITSCHER

Christina
Marie-Luise

Article second

Mme FRITSCHER est désignée présidente du jury.

Fait à Paris, le 2 décembre 2024

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **deuxième année du Diplôme Universitaire de Common Law** pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Maître de conférences

CAVALLINI

Joël

Article second

Monsieur Cavallini Joël, maître de conférences est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 2 décembre 2024

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **deuxième année du Diplôme Universitaire de Civilisation et Droit Espagnol** pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Maître de Conférences
Professeur Agrégé


CONVERT
AGUIAR SARAIVA

Laurent
Ana

Article second

Monsieur Convert Laurent, maître de conférences est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 2 décembre 2024



Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la troisième année de licence de droit Classique

Pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Maître de conférences	Suhasini	VINCENT
Maître de conférences	Daniel	HOTARD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Professeur agrégé	Ekow	ACQUAH
Professeur agrégé	Louise	JACOB
Professeur agrégé	Justine	LAURENT
Professeur agrégé	Jo	RAINEAU
Professeur agrégé	Kathleen	LAYLE
Professeur agrégé	Emilie	PERCHE
Professeur certifié	Michaël	MANOFF
Professeur certifié	Margot	MENDÈS-FRANCE

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1.
Monsieur Patrick MORVAN, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024

Le Président

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de troisième année de Licence sciences politiques et sociales, mention Médias, Information et communication est ainsi constitué :

Professeur d'université	CHAMBAT-HOUILLON	Marie-France
Professeur d'université	BOTERO GARCIA	NATALY
Professeur d'université	D'ALMEIDA	Fabrice
Professeur d'université	MATTELART	Tristan
Professeur d'université	MERCIER	Arnaud
Professeur d'université	SONNAC	Nathalie
Maître de Conférences	GRANCHET	Agnès
Professeur agrégé	DE BOISSIEU	Pierre

Article 2 : Madame CHAMBAT-HOUILLON professeur d'université est désignée présidente du jury.

A Paris, vendredi 29 novembre 2024

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de Troisième année de Licence sciences politiques et sociales, mention Histoire et Médias cursus médias est ainsi constitué :

Professeur d'université	MEADEL	Cécile
Professeur d'université	D'ALMEIDA	Fabrice
Professeur d'université	SONNAC	Nathalie
Professeur d'université	MATTELART	Tristan
Maître de Conférences	GRANCHET	Agnès
Professeur agrégé	DE BOISSIEU	Pierre

Article 2 :

Madame Cécile MEADEL Professeur d'université est désignée présidente du jury pour les deux sessions.

A Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Année universitaire 2024-2025
Sessions 1 et 2

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Troisième année de licence de droit parcours droit français et espagnol pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANGE
Professeur certifié	Margot	MENDES-FRANCE

Article 2

Monsieur le Professeur Nicolas MOLFESSIS est désigné président du jury pour la session 1 et Monsieur le Professeur Patrick MORVAN pour le jury de la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024

Le Président

Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la troisième année de licence de droit parcours droit français et italien pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANGE
Professeur agrégé	Margot	MENDES-FRANCE
Professeur agrégé	Emilie	PERCHE

Article 2

Monsieur le Professeur Nicolas MOLFESSIS est désigné président du jury pour la session 1 et Monsieur le Professeur Patrick MORVAN pour le jury de la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024

Le Président
Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la troisième année de licence de droit parcours droit français et suisse est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANGE
Professeur agrégé	Emilie	PERCHE
Professeur certifié	Margot	MENDES FRANCE

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1.
Monsieur Patrick MORVAN, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024

Le Président
Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la troisième année de licence de droit parcours droit français et de common law pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

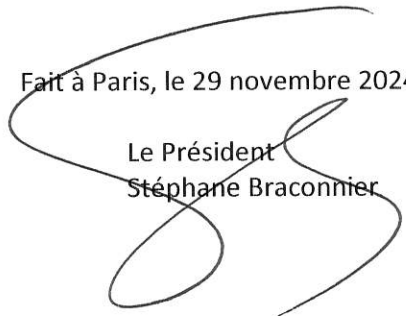
Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANGE
Professeur agrégé	Emilie	PERCHE

Article 2

Monsieur le Professeur Nicolas MOLFESSIS est désigné président du jury pour la session 1 et Monsieur le Professeur Patrick MORVAN pour le jury de la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024

Le Président
Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Troisième année de licence de droit parcours droit français et anglais-King's college est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANGE

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1.
Monsieur Patrick MORVAN, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024


Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la troisième année de licence de droit parcours juriste européen pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANGE
Professeur agrégé	Emilie	PERCHE

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1.
Monsieur Patrick MORVAN, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024

Le Président
Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Troisième année de licence de droit parcours droit français et allemand (BERMUPA) pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Laurence	NICOLAS-VUILLERME
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANGE
Maître de conférences	Suhasini	VINCENT
Maître de conférences	Daniel	HOTARD
Professeur agrégé	Margot	MENDES FRANCE
Professeur agrégé	Emilie	PERCHE
Professeur agrégé	Ekow	ACQUA
Professeur certifié	Michaël	MANOFF

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la troisième année de double Licence droit-histoire de l'art pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur agrégé	Kathleen	LAYLLE

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1.
Monsieur Patrick MORVAN, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024



Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la troisième année de double licence droit-histoire pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANGE
Professeur agrégé	Jo	RAINEAU

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1.
Monsieur Patrick MORVAN, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024



Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la troisième année de double Licence droit-science (Sorbonne Université)

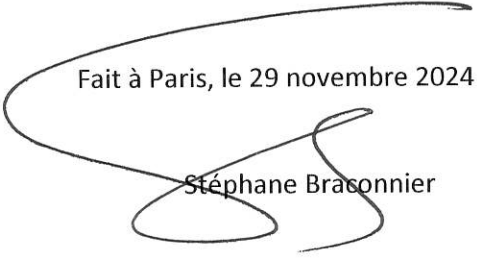
pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Professeur agrégé	Ekow	ACQUAH

Article 2

Monsieur le Professeur Nicolas MOLFESSIS est désigné président du jury pour la session 1 et Monsieur le Professeur Patrick MORVAN pour le jury de la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024


Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Troisième année de double Licence droit et études interculturelles (ISIT)

pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Grégoire	DUCHAMPS

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1.
Monsieur Patrick MORVAN, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024


Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Troisième année de licence de droit parcours droit français et allemand -SARREBRUCK pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Marie	GORÉ
Professeur d'université	Gilles	GUGLIELMI
Professeur d'université	Julien	ICARD
Professeur d'université	Olivier	JOUANJAN
Professeur d'université	Malik	LAAZOUZI
Professeur d'université	Francesco	MARTUCCI
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Professeur d'université	Edouard	VERNY
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANGE
Professeur agrégé	Margot	MENDES FRANCE
Professeur certifié	Michaël	MANOFF

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1.
Monsieur Patrick MORVAN, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le 2 décembre 2024


Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la Troisième année de double cursus droit-économie-gestion cursus droit est composé comme suit :

Professeur d'université	Nicolas	MOLFESSIS
Professeur d'université	Jean-Jacques	ANSAULT
Professeur d'université	Denis	ALLAND
Professeur d'université	Jean-Sébastien	BORGHETTI
Professeur d'université	Claude	BRENNER
Professeur d'université	Camille	BROYELLE
Professeur d'université	Martin	COLLET
Professeur d'université	Marie	CAFFIN-MOI
Professeur d'université	Caroline	COUPET
Professeur d'université	Sophie	DEMARE-LAFONT
Professeur d'université	Olivier	DESCAMPS
Professeur d'université	Anne-Laure	GIRARD
Professeur d'université	Patrick	MORVAN
Professeur d'université	Laurent	PFISTER
Professeur d'université	Fabrice	PICOD
Maître de conférences	Grégoire	DUCHANT
Maître de conférences	Suhasini	VINCENT

Article 2

Monsieur Nicolas MOLFESSIS, Professeur d'université est désigné président du jury pour la session 1.
Monsieur Patrick MORVAN, professeur d'université est désigné président du jury pour la session 2.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024



Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Licence 2^{ème} année économie-gestion** pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Professeur d'université	LOTZ	Sébastien
Professeur d'université	ROJAS-BREU	Mariana
Professeur d'université	HAYEK (ABOU CHAHINE)	Naila
Professeur d'université	MERCIER YTHIER	Jean
Professeur d'université	LEHMANN	Etienne
Professeur d'université	PONDAVEN	Claude
Maître de Conférences	BLANC-JOUVAN	Guillaume
Maître de Conférences	TACHAT	Dominique
Maître de Conférences	D'AZEMAR DE FABREGUES	Muriel
Maître de Conférences	ASKOURA	Youcef
Maître de Conférences	CHEVALIER	Céline
Maître de Conférences	LECORPS	Yann
Maître de Conférences	GRILLO	Alberto
Maître de Conférences	CHEUNG	Lawrence
Maître de Conférences	RIDAOUI	Mustapha
Professeur Agrégé	MASSET	Astrid
Professeur Agrégé	MATTERA	Massimiliano
Professeur Agrégé	MONET	Benjamin
Professeur Agrégé	BIGNALET-CAZELET	Rémi
Professeur Agrégé	HUC	Mireille
Professeur Agrégé	PERRET	Lionel
Professeur Agrégé	BUFFETEAU	Jacques
Professeur Agrégé	AUBERGER	Antoine
Professeur Agrégé	SOLAZ	Laurent
Professeur certifié	CHEUNG	Lawrence

Article second

Monsieur le Professeur Sébastien LOTZ est désigné Président du jury pour les deux sessions.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024


Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de 2^{ème} année de licence double cursus droit et économie-gestion - cursus économie et gestion est ainsi constitué :

Professeur d'université	LOTZ	Sébastien
Professeur d'université	HAYEK (ABOU CHAHINE)	Naila
Professeur d'université	PONDAVEN	Claude
Professeur d'université	ROJAS BREU	Mariana
Professeur d'université	GAUTIER	Pierre-Yves
Professeur d'université	SEILLER	Bertrand
Professeur d'université	COQUELET	Marie-Laure
Professeur d'université	DUBOIS	Charlotte
Professeur d'université	ROJAS BREU	Mariana
Professeur agrégé	MASSET	Astrid
Maître de Conférences	ASKOURA	Youcef
Maître de Conférences	VINCENT	Suhasini
Maître de Conférences	CORMIER	Maxime


Article second :

Monsieur Sébastien LOTZ Professeur d'université est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024

Le Président

Stéphane Braconnier



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Licence 2^{ème} année information-communication** pour l'année universitaire 2024-2025, sessions 1 et 2, est composé comme suit :

Maître de conférences	BAOUARD	Romain
Maître de conférences	GRANCHET	Agnès
Maître de conférences	D'AZEMAR DE FABREGUES	Muriel
Professeur d'université	LEGAVRE	Jean-Baptiste
Professeur d'université	MATTELART	Tristan
Professeur d'université	MERCIER	Arnaud
Professeur d'université	NOEL	Sophie
Professeur d'université	SUREL	Yves
Professeur agrégé	DE BOISSIEU	Pierre

Article second

Monsieur Romain BADOUARD, Maître de conférences est désigné Président du jury pour les deux sessions.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024


Stéphane Braconnier

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de *Troisième année de Licence économie et gestion parcours économie de l'entreprise et des marchés* est ainsi constitué :

Professeur d'université	PIROTTE	Alain
Professeur d'université	HAYEK (Abou Chahine)	Naila
Professeur d'université	GAUMONT	Damien
Professeur d'université	HILLER	Victor
Professeur d'université	OBIDZINSKI-MAHIEU	Marie
Maître de conférences	ALKHUDARY	Rami
Maître de conférences	HALMENSCHLAGER	Christine
Maître de conférences	GRILLO	Alberto
Maître de conférences	MORHAIM	Lisa
Maître de conférences	THIBAUT	Nicolas
Maître de conférences	AMOUSSOU GUENOU	Yackolley
Professeur agrégé	MASSET	Astrid
Professeur agrégé	HUC	Mireille
Professeur agrégé	AUBERGER	Antoine
Professeur agrégé	MATTERA	Massimiliano
Professeur agrégé	NICOLET	Stéphane
Professeur certifié	CHEUG	Lawrence

Article 2 :

Monsieur Alain PIROTTE Professeur d'université est désigné président du jury.

A Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président

Stéphane BRACONNIER



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de Troisième année de Licence économie et gestion parcours Analyse économique est ainsi constitué :

Professeur d'université	CRETTEZ	Bertrand
Professeur d'université	HAYEK (ABOU CHAHINE)	Naila
Professeur d'université	GAUMONT	Damien
Professeur d'université	HILLER	Victor
Professeur d'université	SAMSON	Anne-Laure
Professeur d'université	LOTZ	Sébastien
Maître de conférences	GRILLO	Alberto
Maître de conférences	HUYNH-BESANCENOT	Kim-Van
Maître de conférences	MORHAIM	Lisa
Maître de conférences	THIBAUT	Nicolas
Maître de conférences	WASILEWSKI	Aurélien
Maître de conférences	RIDAOUI	Mustapha
Maître de conférences	CORON	Catherine
Professeur agrégé	AUBERGER	Antoine
Professeur agrégé	PERRET	Lionel
Professeur agrégé	MATTERA	Massimiliano
Professeur agrégé	NICOLET	Stéphane

Article 2 :

Monsieur Bertrand CRETTEZ Professeur d'université est désigné président du jury.

A Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président

Stéphane BRACONNIER



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article premier :

Le jury de l'examen de *Troisième année de Licence économie et gestion parcours Economie Internationale* est ainsi constitué :

Professeur d'université	PIROTTE	Alain
Professeur d'université	CRETTEZ	Bertrand
Professeur d'université	HAYEK (ABOU CHAHINE)	Naila
Professeur d'université	LUBOCHINSKY	Catherine
Professeur d'université	PONDAVEN	Claude
Professeur d'université	CARDI	Olivier
Professeur d'université	DE SOUZA	José
Professeur d'université	CHAPON	Nicolas
Maître de conférences	MILITARU	Dorin
Maître de conférences	MORHAIM	Lisa
Maître de conférences	RIDAOUI	Mustapha
Maître de conférences	THIBAUT	Nicolas
Professeur agrégé	AUBERGER	Antoine
Professeur agrégé	MATTERA	Massimiliano
Professeur agrégé	NICOLET	Stéphane
Professeur certifié	CHEUNG	Lawrence

Article 2 :

Monsieur Alain PIROTTE Professeur d'université est désigné président du jury.

A Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article Premier :

Le jury de l'examen de *Troisième année de Licence économie et gestion parcours Monnaie Finance* est ainsi constitué :

Professeur d'université	PIROTTE	Alain
Professeur d'université	CRETTEZ	Bertrand
Professeur d'université	LOTZ	Sébastien
Professeur d'université	HAYEK (ABOU CHAHINE)	Naila
Professeur d'université	HILLER	Victor
Professeur d'université	LUBOCHINSKY	Catherine
Professeur d'université	PONDAVEN	Claude
Maître de conférences	MORHAIM	Lisa
Maître de conférences	THIBAULT	Nicolas
Maître de conférences	MARTINANGELLI	Andréa
Maître de conférences	AMOUSSOU GUENOU	Yackolley
Maître de conférences	BAAJ	Ismail
Maître de conférences	RIDAOUI	Mustapha
Professeur agrégé	NICOLET	Stéphane
Professeur agrégé	HUC	Mireille
Professeur agrégé	SOLAZ	Laurent
Professeur agrégé	AUBERGER	Antoine
Professeur agrégé	MATTERA	Massimiliano
Professeur agrégé	MASSET	Astrid
Professeur certifié	CHEUNG	Lawrence

Article 2 :

Monsieur Alain PIROTTE Professeur d'université est désigné président du jury.

A Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRETE

Article unique :

Le jury de l'examen de *Troisième année de Licence Double cursus droit et économie gestion - cursus économie gestion* est ainsi constitué :

Professeur d'université	OBIDZINSKI-MAHIEU	Marie
Professeur d'université	PIROTTE	Alain
Professeur d'université	HAYEK (ABOU CHAHINE)	Naila
Professeur d'université	GAUMONT	Damien
Maître de conférences	MORHAIM	Lisa
Maître de conférences	HALMENSCHLAGER	Christine
Maître de conférences	RIDAOUI	Mustapha
Professeur agrégé	MASSET	Astrid

A Paris, le vendredi 29 novembre 2024



Stéphane BRACONNIER

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen du collège d'économie

- Première année
- Deuxième année
- Troisième année
- Filière Analyse économique, Economie Droit et CMI Efiqas

Est constitué :

Professeur	LE COQ	Chloé
Professeur	GUILLE	Marianne
Professeur	HAYEK	Naila
Professeur	OBIDZINSKI	Marie
Professeur	MENAGER	Lucie
Professeur	BILLOT	Antoine
Professeur	HILLER	Victor
Professeur	VERGOPOULOS	Vassilli
Maître de Conférences	CAVACO	Sandra
Maître de Conférences	JAMAL	Sarah
Maître de Conférences	HARDOUIN-LEGOFF	Carole
Maitre de Conférences	PNEVMATIKOS	Nicolao
Maitre de Conférences	MORHAIM	Lisa

Article 2

Madame Sandra Cavaco maître de conférences est désignée président du jury.

Fait à Paris, le vendredi 29 novembre 2024

Le Président de l'Université

Stéphane Braconnier

